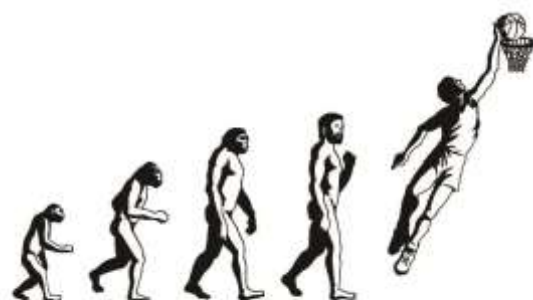


REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS AUX CHAMPIONNATS SENIORS DEPARTEMENTAUX 2020-2021

PRE REGIONALE MASCULINE

- 1- 14 associations, passage à 12 en sept. 2021 – **PHASE 1** : 2 Poules de 7 - Rencontres Aller et Retour.
- 2- **PHASE 2** : 1 Poule de 8 d'Accession à la RM3 – Rencontres Aller et Retour (**résultats acquis de la 1^{ère} phase**)
Et 1 poule de Maintien en Pré Régionale de 6 équipes - Rencontres Aller et Retour
- 3- Une association ne peut y être représentée que par une seule équipe.
- 4- L'association classée première de la poule d'Accession à l'issue du championnat est déclarée "Championne de l'Essonne".
- 5- **Les deux équipes classées en tête accèdent au championnat RM3** de la saison suivante.
- 6- **Les équipes classées 5^{ème} et 6^{ème} de la poule de Maintien descendent en DM2** la saison prochaine. D'autres équipes peuvent également descendre suivant le classement du championnat régional. Si plus de 2 équipes descendent de région, il pourra être procédé au repêchage d'une équipe devant descendre de ce fait (soumis à l'avis de la Commission Sportive et du Bureau).
- 7- L'équipe déclarant, ou étant déclarée "forfait général" descend automatiquement en DM3 la saison suivante.
- 8- Horaire officiel : le Samedi à 20h30.

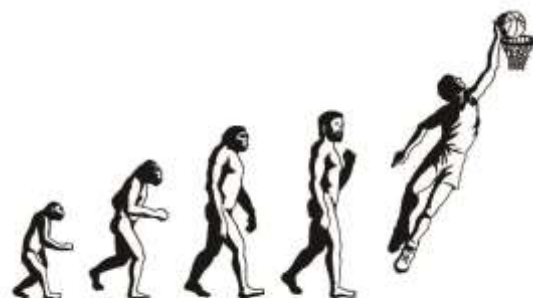


PRE REGIONALE FEMININE

1. 10 associations –1 poule de 10 - Rencontres Aller et Retour.
2. Une association ne peut y être représentée que par une seule équipe.
3. **L'association classée première** de la Poule à l'issue du championnat est déclarée "Championne de l'Essonne", et **accède au championnat RF2** pour la saison suivante. **L'équipe classée 2^{ème} jouera des barrages d'accession à la RF2 avec les autres « 2^{ème} » des départements d'Ile de France.**
4. **L'équipe classée 10^{ème} de la Poule de Maintien descend en DF2** la saison suivante. D'autres équipes peuvent également descendre suivant le classement du championnat régional. Si plus de 2 équipes descendent de région, il pourra être procédé au repêchage d'une équipe devant descendre de ce fait (soumis à l'avis de la commission sportive et du bureau).
5. L'équipe déclarant, ou étant déclarée "forfait général" descend automatiquement en DF2 la saison suivante.
6. Horaire officiel : le Dimanche à 15h30.

DM2

1. 12 associations, - **PHASE 1** : 2 poules de 6 – Rencontres Aller et Retour
PHASE 2 : 1 Poule de 6 d'Accession à la Pré Région – Rencontres Aller et Retour
ET 1 Poule de Maintien en DM2 de 6 équipes – Rencontres Aller et Retour
2. Une association ne peut y être représentée que par une seule équipe.
3. **Les 2 équipes classées en tête de la Poule d'Accession accèdent à la PRM.**
4. **Les équipes classées 5 et 6^{ème} de la poule de Maintien descendent en DM3** la saison suivante. D'autres équipes peuvent également descendre suivant le classement du championnat régional. Si plus de 2 équipes descendent de région, il pourra être procédé au repêchage d'une équipe devant descendre de ce fait (soumis à l'avis de la commission sportive et du bureau).
5. L'équipe déclarant, ou étant déclarée "forfait général" descend automatiquement en DM4 la saison suivante.
6. Horaire officiel : le samedi 18h00.

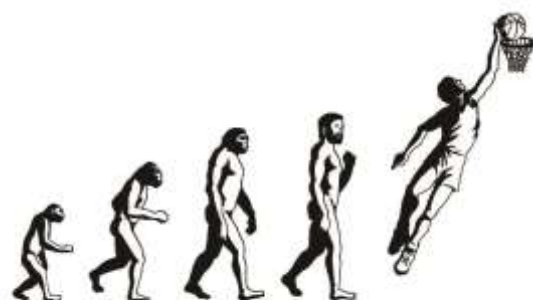


DM3

1. 20 associations - 2 Poules de 10. Rencontres aller-retour.
2. Une association ne peut y être représentée que par une seule équipe.
3. **Dans chaque poule, l'équipe classée en tête accède à la DM2.**
4. **Les équipes classées 9 et 10èmes de chaque poule descendent en DM4** la saison suivante, d'autres équipes peuvent également descendre suivant le classement régional. Si plus de 2 équipes descendent de région, il pourra être procédé au repêchage d'une équipe devant descendre de ce fait (soumis à l'avis de la Commission sportive et du Bureau).
5. L'équipe déclarant ou étant déclarée « Forfait général » descend automatiquement en DM4 la saison suivante et ne pourra pas remonter à l'issue de la saison suivante.
6. Horaire officiel : dimanche 17H30.

DF2

1. 12 associations - **PHASE 1** : 2 poules de 6 – Rencontres Aller et Retour.
PHASE 2 : les 3 premières de chaque Poule de la Phase 1 constitueront 1 Poule de 6 d'Accession à la Pré Région – Rencontres Aller et Retour.
Les 3 dernières de chaque Poule constitueront une Poule B.
2. **Les deux équipes classées en tête de la Poule Accession accèdent au championnat Pré - Région** de la saison suivante.
3. L'équipe déclarant, ou étant déclarée "forfait général" ne pourra remonter en PRF à l'issue de la saison suivante.
4. Horaire des rencontres, heure de début des matchs :
 - Samedi entre 18h00 et 20h30
 - Dimanche entre 10h00 et 12h00 ou 13h30 et 17h30



DM4

ADAPTABLE CHAQUE ANNEE EN FONCTION DU NOMBRE D'EQUIPES ENGAGEES

1. 30 associations – 3 poules de 10 – rencontres Aller-Retour.
2. Une association peut être représentée par 1 ou 2 équipes et dans ce cas, les 2 équipes doivent être personnalisées.
3. **Dans chaque poule, l'équipe classée en tête et le meilleur 2^{ème} parmi les 3 Poules, accèdent à la DM3 la saison suivante.**
4. L'équipe déclarée "Forfait général" ne pourra pas remonter la saison suivante.
5. Horaire des rencontres, heure de début des matchs :
 - ❖ Samedi entre 18 h 00 et 20 h 30.
 - ❖ Dimanche entre 13 h 30 et 17 h 30 ou 10 h 00 et 12 h 00.

